

Questionnaire : Programme de démonstration des principes (PDP)

Phases I & II

*Ce questionnaire doit être rempli par le directeur du bureau du transfert de technologie (BTT).

Candidat : _____

Agent du BTT : _____

Question	Réponse	
1. Indiquez le nom de l'établissement qui administrera les fonds de la subvention dans le cadre du l'PDP des IRSC?		
2. Quel est le poste du candidat à l'université?		
3. Date du dépôt de la demande de brevet (provisoire ou régulier) (s'il y a lieu) An//Mois//Jour		
	Oui	Non
4. Le candidat répond-il aux critères d'admissibilité des IRSC?		
5. Le candidat bénéficie-t-il ou a-t-il bénéficié de fonds obtenus d'un organisme reconnu après examen par les pairs dans le domaine du projet proposé?		
6. La propriété intellectuelle a-t-elle été révélée au bureau de transfert de technologie?		
7. La propriété intellectuelle a-t-elle été concédée sous licence, vendue ou cédée à une autre partie que l'université et/ou le chercheur-inventeur-candidat?		
8a. La propriété intellectuelle proposée fait-elle ou a-t-elle déjà fait partie du portefeuille de propriété intellectuelle d'une société?		
8b. Si vous avez répondu «oui» à la question 8a, est-ce que cette société ou toute autres sociétés détiennent actuellement, ou ont détenu au cours des douze derniers mois, des droits de propriété intellectuelle quels qu'ils soient, comprenant sans les exclure les droits à considérer en premier? Veuillez clarifier.		
9a. Phase I : Le candidat et/ou l'agent du BTT est-il affilié à la société réceptrice proposée pour la propriété intellectuelle dans la demande ou est-il propriétaire en partie ou en totalité de cette société? Si oui, veuillez clarifier.		
Nom de la société en 9a :		
9b. Si vous avez répondu oui à la question 9a, cette relation sera-t-elle gérée conformément à la politique en matière de conflits d'intérêts de l'établissement?		
10. Phase II : Le candidat et/ou l'agent du BTT est-il affilié au co-investisseur dans la demande ou est-il propriétaire en partie ou en totalité de cette société? Si oui, veuillez clarifier.		
11. Le candidat ou l'agent de BTT a-t-il une relation particulière avec la société ou toute autre partie qui gênerait la liberté d'action concernant la propriété intellectuelle?		
12. La propriété intellectuelle fait-elle l'objet d'une entente avec un établissement étranger?		
13. Dans le cas d'une demande multicentres, existe-t-il une entente inter-établissements?		
14. Qui détient actuellement la propriété intellectuelle et à raison de quel pourcentage? Énumérez les propriétaires avec leurs pourcentages.		